



Association
Française des
Centres
Régionaux de
Pharmacovigilance



CHU
CLERMONT
FERRAND

Centre Régional de Pharmacovigilance et d'Information sur les Médicaments

Centre de Biologie – 1^{er} étage C.H.U. - 58, rue Montalembert
63003 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

☎ : 04.73.75.48.31 ou 30 Fax : 04.73.75.48.32

Clermont-Fd le 18 janvier 2010

Cher confrère, chère consœur,

Comme vous le savez, la grossesse est un facteur de vulnérabilité dans le cas d'une infection grippale, avec un risque majoré de complications respiratoires maternelles et de complications fœtales. Les recommandations officielles du ministère de la Santé incitent donc à vacciner les femmes enceintes.

Les données de pharmacovigilance sur la vaccination de la femme enceinte contre la grippe saisonnière sont rassurantes mais comme pour tout nouveau médicament, dont les vaccins de la grippe A(H1N1) v 2009, les données sont limitées. Une collecte systématique des données chez les patientes enceintes qui auront été vaccinées est très intéressante pour enrichir nos connaissances sur la sécurité de cette vaccination anti-grippale A (H1N1) v 2009.

Les Centres Régionaux de Pharmacovigilance (CRPV) ont été chargés par l'AFSSAPS de recueillir un maximum d'informations concernant la vaccination pendant la grossesse. C'est pourquoi nous sollicitons votre aide pour nous signaler toute patiente ayant été vaccinée à n'importe quel stade de sa grossesse par le vaccin A(H1N1) et n'ayant pas émis d'objection à participer à cette étude. Afin de faciliter le recueil des données, nous vous joignons une fiche d'inclusion qui peut être remplie soit par vos soins soit par la patiente. Merci de nous retourner cette fiche ou de demander à la patiente de le faire. A l'accouchement, nous solliciterons le médecin (son nom sera indiqué sur la fiche) qui suit cette grossesse afin d'en connaître l'issue. Sur la région Auvergne, l'inclusion des patientes a initialement débuté avec l'aide des gynéco-obstétriciens du réseau santé périnatalité puis plus récemment avec la participation directe des patientes qui reçoivent une fiche d'inclusion dans les centres de vaccination.

Le CRPV de Clermont-Ferrand fait également le suivi des patientes qui auraient reçu Tamiflu*. La fiche d'inclusion est la même ainsi que les modalités pratiques.

Nous vous remercions pour votre collaboration et pour le temps que vous voudrez bien consacrer à cette étude. Nous vous tiendrons bien entendu informés des résultats de ce suivi.

Bien confraternellement,

Dr Marie Zenut
PH

Pr Alain Eschaffier
Directeur du centre de Pharmacovigilance de Clermont-Ferrand